



District de Maine et Loire de Football

Commission Départementale de Contrôle des Commissaires Au Terrain

PROCES VERBAL N° 1 – SAISON 2026/2027

Réunion du :	22/09/2026
Présidence :	Jean-Jacques CHOUTEAU
Présents :	Jean-Baptiste AUGEREAU, Albert COIFFARD, Alcides DA COSTA et Jack GASTINEAU.
Excusé :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départemental d'Appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. AUGEREAU Jean-Baptiste membre du club de St Melaine sur Aubance (533183) et club GJ St Melaine Juigné (564108) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ces clubs.

M. COIFFARD Albert membre du club de La Pommeraye Pomjeannais (545613) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

Mr DA COSTA Alcides membre du club de Murs Erigné (511715) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

1. Règlements et amendes

ARTICLE 25 – ENCADREMENT DES EQUIPES – DISCIPLINE 1. *Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende :*

Se reporter à l'Annexe 5 des Règlements Généraux de la LFPL et aux dispositions particulières du District de Maine et Loire de l'annexe 2 des règlements Généraux de la FFF.

2. Approbation du PV

Le PV n° 38 du 23 juin 2026 est approuvé.

3. Organisation et Fonctionnement

a) Organigramme :

- Président : Jean-Jacques CHOUTEAU.
- Vice-Président : Alcides DA COSTA.
- Secrétaire : Albert COIFFARD.
- Membres : Jean-Baptiste AUGEREAU et Jack GASTINEAU.

b) Contrôles des feuilles de matchs :

- U13 G/F et U15 F : Jean-Jacques CHOUTEAU.
- U17 G : Jean-Baptiste AUGEREAU.
- U14 G, U15 G, U18 F, U19 G, Vétérans à 11 et à 8 : Albert COIFFARD.
- Seniors M et F, Loisirs et Futsal : Alcides DA COSTA et Jack GASTINEAU.

c) Réunions :

La Commission se réunit toutes les semaines le mardi à 10h00 en présentiel ou visio sauf événement contraire.

4. Sanctions financières

Commissaire au terrain :

- **Noté dans la case « Délégué Principal »** : Pas de sanction financière.
- **Noté dans la case « Autres officiels »** : Sanction financière. Les éventuels courriers de clubs seront examinés par la commission.
- **Aucun nom porté** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec numéro de licence erronée involontairement, mais bien licencié** : Pas de sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec faux numéro de licence** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain mineur** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec une licence « Dirigeant Volontaire »** : Sanction financière.
- La Commission statuera sur les cas éventuels non répertoriés ci-dessus.
- Concernant le montant des sanctions financières : se reporter à l'annexe 5.

5. Contrôle des feuilles de match

➡ Période du 14 au 20 septembre 2026

Le contrôle est effectué sur les points suivants :

- Présence d'un Commissaire au terrain (CAT ou responsable de plateau) sur les compétitions Seniors M et F, Vétérans à 11 et à 8, Jeunes à 11 G et F, Jeunes à 8 (U13 G/F et U15 F), Futsal et Coupe Amitié Loisirs.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit majeur.

- Obligation que le Commissaire au terrain soit licencié de la saison en cours (licencié Volontaire non admis)

☞ **Les sanctions infligées aux clubs n'ayant pas respecté ces obligations seront indiquées dans l'annexe en page 4.**

Les feuilles de matchs non parvenues lors du contrôle initial seront examinées lors de la réunion suivante.

Rappels :

- ➔ Le Commissaire au terrain ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.
- ➔ Le Commissaire au terrain doit être indiqué obligatoirement dans la case « Délégué Principal » et non dans les cases « Responsable sécurité ou Délégué accompagnateur ou Directeur sécurité ». La case « Responsable sécurité » est seulement remplie pour les matchs de Futsal.
- ➔ Le Responsable plateau concernant la catégorie Jeunes Foot à 8 (U13 G/F et U15 F) doit être indiqué dans la case « Délégué Principal ».

6. Rappels

- **Plateaux U13 G/F et U15 F** : Si deux matchs ont lieu en même temps sur les deux moitiés d'un même terrain, mettre un seul nom de Commissaire au terrain pour les 2 matchs.
- **Forfait ou absence d'équipe** : Si une feuille de match est établie, elle doit être remplie entièrement, y compris le Commissaire au terrain.
- **Le Commissaire au terrain** ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.
- **Le Commissaire au terrain** : doit être indiqué obligatoirement dans la case « Délégué Principal » et non dans les cases « Responsable sécurité ou Délégué accompagnateur ou Directeur sécurité ». La case « Responsable sécurité » est seulement remplie pour les matchs de Futsal.

7. Courriers

- Mail du club d'Angers Douvres : le président a répondu.

Prochaine réunion : 29 septembre 2026 à 10h00

Le Président	Le Secrétaire de séance
CHOUTEAU Jean-Jacques	COIFFARD Albert

Absence de Commissaire au Terrain

SAISON 2026/2027

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
20-sept-26	St Melaine sur Aubance 1	Angers Croix Blanche 1	56577610	Seniors M D1	B	St Melaine sur Aubance 1	50 €
20-sept-26	Bauné Val Baugeois 1	Vivy Neuillé 90 2	56578304	Seniors M D3	A	Bauné Val Baugeois 1	50 €
20-sept-26	Angrie Saint Pierre 1	Val Erdre Auxence 1	56478877	Seniors M D3	C	Angrie Saint Pierre 1	50 €
20-sept-26	St Hilaire Vihiers 2	May Be Leger Fc 2	56479317	Seniors M D3	E	St Hilaire Vihiers 2	50 €
20-sept-26	Tillières Arc 2	Somloiryzernay Cp 3	56482292	Seniors M D4	B	Tillières Arc 2	50 €
20-sept-26	Andard Brain Es 3	Saumur Bayard As 2	56480368	Seniors M D4	D	Andard Brain Es 3	50 €
20-sept-26	Le Fief Gesté Fc 4	Cholet Fc 2020 2	79363922	Seniors M D5	I	Le Fief Gesté Fc 4	50 €
19-sept-26	Doué la Fontaine Rc 1	Coron Ostvc 1	79247676	U17 G D1	E	Doué la Fontaine	50 €
19-sept-26	Gj St Melaine Juigné	Angers Vaillante	79247784	U17 G D1	F	Gj St Melaine Juigné	50 €
19-sept-26	Champtocé Ingrand 1	Mauges s/Loire Fcel 2	79262761	U17 G D3	A	Champtocé Ingrand	50 €
19-sept-26	Chalonnnes Chaufef 2	Ent St Melaine Murs 2	79262986	U17 G D3	B	Chalonnnes Chaufef	50 €
19-sept-26	Saumur Bayard As 1	Angers Croix Blanche	79234698	U15 G D1	D	Saumur Bayard As	50 €
19-sept-26	Angers Lac de Maine 1	Montreuil Juigné BF 2	79235320	U15 G D2	A	Angers Lac de Maine	50 €
19-sept-26	St Sylvain Anjou As 2	GJ Mazé Bauné Val B 2	79239516	U15 G D3	E	St Sylvain Anjou AS	50 €
19-sept-26	GJ Gesté-Villedieu Fr 3	Le Fuiet Chaussaire 2	79416458	U15 G D3	J	GJ Gesté-Villedieu FR	50 €
19-sept-26	Brissac Aubance Es 1	Gf Segré Anjou Bleu 2	79285395	U15 F D2	A	Brissac Aubance Es 1	50 €
19-sept-26	Gf Montrevault /Evre 1	Gf Verchers Martigné 2	79594092	U15 F D2	B	Gf Montrevault /Evre 1	50 €
19-sept-26	Montreuil Juigné Bf 1	Val Erdre Auxence As 1	56677437	U13 G Ex	A	Montreuil Juigné Bf 1	50 €
19-sept-26	Angers Sca 1	Angers Ndc 1	56677588	U13 G Ex	B	Angers Sca	50 €
19-sept-26	Angers Sca 2	Angers Croix Blanche 1	56682336	U13 G DS	B		
19-sept-26	Villeveque Soucelles 1	Bouchemaine Es 1	56682335	U13 G DS	B	Villeveque Soucelles 1	50 €
19-sept-26	Saumur Ofc 2	Saumur Bayard As 1	56682470	U13 G DS	C	Saumur Ofc 2	50 €
19-sept-26	Montilliers Es 1	St Hilaire Vihiers 1	56682727	U13 G DS	D	Montilliers Es	50 €
19-sept-26	Montilliers Es 2	St Hilaire Vihiers 3	56684596	U13 G D3	J		
19-sept-26	Montilliers Es 1	Cholet So 2	56682136	U13 F D1	A	Montilliers Es 1	50 €

Commissaire au terrain mineur

SAISON 2026/2027

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
19/09/2026	Cholet Jeune France 2	Andrezé-Jub-Jallais 2	79265351	U17 G D3	E	Cholet Jeune France	100 €
19/09/2026	Ambillou Asvr 1	Beaufort en Vallée	79247397	U17 G D1	C	Ambillou Asvr	100 €
19/09/2026	Angers Croix Blanche 3	Angers Intrépide 3	56682486	U13 G D2	D	Angers Croix Blanche 3	100 €